



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00397

Numéro SIREN : 306 020 140

Nom ou dénomination : SYSTEME U CENTRALE REGIONALE SUD

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2013 sous le numéro de dépôt 9838

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SYSTEME U SUD - SCE JURIDIQUE

route de Jacou - le Parc Hermes
34747 VENDARGUES CEDEX

V/REF :

N/REF : 81 B 397 / 2013-A-9838

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 30/07/2013, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 18/06/2013
- Modifications relatives au conseil d'administration

Concernant la société

SYSTEME U CENTRALE REGIONALE SUD
Société coopérative de commerçants détaillants à forme anonyme
route de Jacou - Le Parc Hermès
34747 Vendargues

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-9838 le 30/07/2013

R.C.S. MONTPELLIER 306 020 140 (81 B 397)

Fait à MONTPELLIER le 30/07/2013,

LE GREFFIER



81 B 397

A 9838

SYSTEME U CENTRALE REGIONALE SUD

Société Anonyme Coopérative à capital variable

Route de Jacou – Le Parc Hermès

34747 VENDARGUES Cedex

RCS MONTPELLIER

N°SIRET 306 020 140 00118

30 JUL. 2013

EXTRAIT

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 juin 2013

Le dix huit juin deux mille treize, à 9 heures 30, sur convocation du Conseil d'Administration faite par insertion dans le Journal d'Annonces Légales « L'HERAULT JURIDIQUE & ECONOMIQUE » du 09 mai 2013 n° 2941, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à PERPIGNAN (66), au Palais des Congrès, Place Armand Lanoux.

Monsieur Marc PROU préside la séance.

Monsieur Alexandre AL LAHAM et Monsieur Johann LECOUTRE, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Gabriel CULOT, Secrétaire Général assure la fonction de secrétaire.

La société TSA AUDIT représentée par Monsieur Philippe SILHOL est présente.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représentée par Monsieur Xavier BELET, est absente et excusée.

Il est ensuite procédé aux formalités préalables à la tenue de l'Assemblée.

Après vérification de la feuille de présence émargée par chaque associé entrant en séance tant en son nom personnel que comme mandataire, le Président informe que le quorum est atteint et que l'Assemblée est ouverte et peut valablement délibérer.

En effet sur 268 associés convoqués, 194 sont présents ou représentés.

Dans le même temps, sont déposés sur le Bureau de l'Assemblée :

- le N° 2941 du Journal L'HERAULT JURIDIQUE & ECONOMIQUE dans lequel est insérée la convocation à la présente assemblée
- copie de la lettre de convocation adressée en recommandé avec A.R. aux Commissaires aux comptes.
- la feuille de présence certifiée par le Bureau
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance
- le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
- les rapports des Commissaires aux Comptes
- les statuts et le règlement intérieur
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- la liste des mandats des administrateurs

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée et ont été également joints à celle-ci.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels 2012.
- Approbation des comptes consolidés 2012.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.



- Quitus aux administrateurs.
- Ratification des adhésions et des démissions.
- Ratification de la démission d'un administrateur.
- Non renouvellement du mandat d'administrateurs arrivant à expiration.
- Nomination d'un nouvel administrateur.
- Délégation de pouvoirs pour accomplir toutes formalités consécutives.

Il est donné lecture de cinq rapports :

- rapport du Conseil d'Administration à votre Assemblée sur les comptes sociaux
- rapport du Conseil d'Administration à votre Assemblée sur les comptes consolidés
- rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 à L 225-43 du Code de Commerce

Le Président passe ensuite la parole à Gabriel CULOT, Secrétaire Général, qui rappelle le fonctionnement du vote par boîtier électronique.

Il est ensuite passé au vote des résolutions.

.....

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Pascal DROFF de son mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Messieurs Marc ELLUL, Nicolas GIBERT, Jean Loup VOUTERS et Eric DE TAFFANEL DE LA JONQUIERE de ne pas proposer le renouvellement de leur mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de nouvel administrateur Madame Marie VAPPEREAU. Son mandat s'achèvera lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de l'original d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
FAIT A VENDARGUES LE 10 juillet 2013
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Le Secrétaire de Séance
Gabriel CULOT

